

# DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE AUX TRAVAUX DE DIVISION COMMUNE DE CLUSES

Article L126-16 à L126-22 du Code de la Construction et de l'Habitation

Art. R 423-70-1 et R 425-15-2 du Code de l'Urbanisme

Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant

Date de dépôt de la demande : ..... / ..... / .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse du logement : .....

Code postal et commune : .....

Le projet de division nécessite-t-il une déclaration préalable ou une demande de permis de construire

(modification de façades, extension de surfaces, surélévation de la toiture, etc.) ?

Oui  Non

Si oui, indiquer le n° ADS et la date de délivrance : .....

## Le dossier de demande doit contenir :

Le présent formulaire de demande d'autorisation préalable aux travaux de division :

1. Identité du demandeur
2. Coordonnées du demandeur
3. Renseignements relatifs à l'immeuble
4. Renseignements relatifs au logement existant
5. Description des travaux
6. Renseignements relatifs aux équipements divers ajoutés après division
7. Renseignements facultatifs relatifs aux conditions actuelles de mise en location
8. Renseignements relatifs au logement créé après la division
9. Engagement et signature

. un plan de situation et le plan masse

. le plan de coupe, le plan de distribution et d'aménagement intérieur

. Un plan côté en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur) faisant apparaître la situation avant et après travaux.

• Le dossier technique amiante mentionné à l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1997.

• Le constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R. 1334-12 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1949.

• Photographies de l'immeuble existant.

## Délai de traitement et voies de recours :

La commune de Cluses dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande pour délivrer l'autorisation ou la rejeter. Le silence gardé au-delà de ce délai vaut autorisation préalable de diviser au titre du permis de diviser uniquement

Si vous avez déposé une autorisation d'urbanisme, le permis de construire ou la décision prise sur la déclaration préalable tient lieu d'autorisation préalable de diviser dès lors que la décision a fait l'objet de l'accord de l'autorité compétente pour délivrer cette même autorisation préalable. (Article R.425-15-2 du code de l'urbanisme).

La décision qu'elle soit tacite ou expresse peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de la date à laquelle la décision est réputée favorable, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble

## IDENTITÉ DU DEMANDEUR

**Vous êtes le propriétaire du logement :**  Oui  Non

**Vous êtes un mandataire du propriétaire :**  Oui  Non

Si oui :

À quel titre : .....

Activité exercée : .....

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle, le cas échéant :

.....

**Vous êtes un particulier :**  Oui  Non

Si oui :

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Lieu de naissance : .....

**Vous êtes une personne morale :**  Oui  Non

Si oui :

Dénomination ou raison sociale : .....

.....

N° SIRET : .....

Forme juridique, type de société (SA, SCI, ...) : .....

.....

Représentant de la personne morale : .....

.....

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom(s) : .....

## COORDONNÉES DU DEMANDEUR

**Si vous êtes un particulier ou une personne morale :**

Numéro de voie : .....

Voie : .....

Lieu-dit : .....

Localité : .....

BP : .....

Code postal : .....

N° de téléphone : .....

Courriel : .....

**Si vous êtes un mandataire :**

Numéro de voie : .....

Voie : .....

Lieu-dit : .....

Localité : .....

BP : .....

Code postal : .....

N° de téléphone : .....

Courriel : .....

# RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'IMMEUBLE

## Localisation :

Numéro de voie : .....

Voie : .....

Lieu-dit : .....

Localité : .....

BP : .....

Code postal : .....

**Type d'habitat :**  Maison individuelle  Immeuble collectif

Si copropriété, identification du lot : .....

Étage : .....

## Régime juridique de l'immeuble :

Mono propriété  Copropriété

## Période de construction de l'immeuble :

Avant 1949

Entre 1949 et 1974

Entre 1975 et 1997

Entre 1998 et 2005

Après 2005

## Références cadastrales du logement :

Section .....

Numéro .....

## Est-ce que votre immeuble est concerné par un arrêté de police ?

Insalubrité :  Oui  Non

Arrêté de péril :  Oui  Non

Interdiction d'habiter :  Oui  Non

Précisez : .....

.....

**Est-ce que votre immeuble est raccordé aux réseaux d'assainissement ?**  Oui  Non

**Est-ce que votre immeuble présente des éléments architecturaux classés ?**  Oui  Non

Si oui, précisez : .....

## Quel est l'objet de votre demande de division ?

Création d'un ou de plusieurs logements pour mise en location future

Création d'une ou de plusieurs logements en vue de la vente

Autre : .....

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT EXISTANT

Bâtiment:..... Porte:.....

Étage du logement : .....

Surface de plancher ..... m<sup>2</sup>

Usage mixte professionnel et d'habitation :  Oui  Non

### Si l'immeuble comporte un seul logement, précisez :

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  
 5 pièces  6 pièces et plus

Ouverture(s) donnant à l'air libre dans chacune des pièces principales :  Oui  Non

### Si l'immeuble est déjà divisé en plusieurs logements, précisez :

#### Logement n°1 :

Surface de plancher ..... m<sup>2</sup>

Logement concerné par la division :  Oui  Non

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  
 5 pièces  6 pièces et plus

#### Logement n°2 :

Surface de plancher ..... m<sup>2</sup>

Logement concerné par la division :  Oui  Non

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  
 5 pièces  6 pièces et plus

#### Logement n°3 :

Surface de plancher ..... m<sup>2</sup>

Logement concerné par la division :  Oui  Non

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  
 5 pièces  6 pièces et plus

Complétez si nécessaire : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## DESCRIPTION DES TRAVAUX

Création de surface :  Oui  Non

Si oui : surface de plancher créée en m<sup>2</sup> : .....

Nombre de logements créés à la suite de la division : .....

Surface de plancher des futurs logements : .....

Logement 1 : ..... m<sup>2</sup> ; Logement 2 .....m<sup>2</sup>

Logement 3 : ..... m<sup>2</sup> ; Logement 4 ..... m<sup>2</sup>

Logement 5 : ..... m<sup>2</sup> ; Logement 6 .....m<sup>2</sup>

Réfection de la toiture :  Oui  Non

Rénovation totale du logement :  Oui  Non

Autre (réalisation de travaux d'isolation, plomberie, réfection système électrique...) :

.....  
.....  
.....

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉQUIPEMENTS DIVERS AJOUTÉS APRÈS DIVISION

Locaux accueillant les ordures ménagères :  Oui  Non

Parties communes :  Oui  Non

Précisez : .....

.....  
.....

Extincteurs dans les parties communes :  Oui  Non

Présence de détecteur de fumée dans chaque logement créé :  
 Oui  Non

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :  
 Oui  Non

Présence de VMC :  Oui  Non

## RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS RELATIFS AUX CONDITIONS ACTUELLES DE MISE EN LOCATION

Date de dernière prise à bail : .....

Location meublée :  Oui  Non

Location en gestion directe :  Oui  Non

# RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT CRÉÉ APRÈS LA DIVISION

Remplir une fiche par logement créé

Logement n° ..... / .....

Bâtiment : ..... Porte : .....

Étage du logement : .....

Surface habitable après la division: .....m<sup>2</sup>

Type de logement (nombre de pièces principales) :

- 1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  
 5 pièces  6 pièces et plus

Hauteur sous plafond ..... m<sup>2</sup>

Volume habitable ..... m<sup>3</sup>

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :

- Oui  Non

Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :

.....

Eau potable :  Oui  Non

Evacuation eaux usées :  Oui  Non

Equipements cuisine :

- Evier  Appareil de cuisson  Ventilation

Salle de bain :  Oui  Non

Equipements de la salle de bain :

- Baignoire  Douche  Lavabo  Ventilation

Equipements des WC :  Ventilation

Conduit de ventilation :  Oui  Non

Energie – Chauffage :

- Oui  Non

Individuels  Collectifs  Chauffage d'appoint

Gaz  Fioul  Electricité  Pétrole, Bois

Autre, précisez : .....

Electricité – ligne de terre :  Oui  Non

Energie – Eau Chaude :

- Oui  Non

Individuelle  Collective

Gaz  Fioul  Electricité

Autre, précisez : .....

## ENGAGEMENT ET SIGNATURE

Je soussigné(e),  Madame,  Monsieur ou dénomination si personne morale.....

.....atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans  
la présente demande.

Fait à : .....

Le : .....

Signature du demandeur :

### Mention relative au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD)

Les données à caractère personnel ici recueillies font l'objet d'un traitement par Bordeaux Métropole dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de diviser. Le recueil de ces données revêt un caractère obligatoire. Si ces informations obligatoires ne nous sont pas communiquées, nous ne pourrions pas traiter votre demande. Ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Bordeaux Métropole est soumise.

Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la Direction Habitat – Cellule « Permis de Louer/Diviser », les Instructeurs AOS de Bordeaux Métropole ou des communes de Bordeaux Métropole, à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions.

Ces données seront conservées pendant 2 ans après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration de la durée d'utilité administrative puis supprimées ou archivées à titre définitif dans des conditions définies en conformité avec les dispositions du code du patrimoine.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Bordeaux Métropole par voie postale : Bordeaux Métropole - Direction de l'Habitat - Cellule « Permis de Louer/Diviser » Esplanade Charles-de-Gaulle - 33045 Bordeaux cedex ou par courrier électronique : [permisdediviser@bordeaux-metropole.fr](mailto:permisdediviser@bordeaux-metropole.fr) ou au Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : [contact.cnil@bordeaux-metropole.fr](mailto:contact.cnil@bordeaux-metropole.fr) ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : [www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles](http://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles)